

## Mesures de confidentialité

Tout au long de l'année, nous soulignons l'importance de la confidentialité. Nous avons recours à des autorisations de partage d'informations, en cas de besoin. Toute information reçue sera traitée de façon respectueuse et confidentielle. Seulement les personnes impliquées seront avisées. Des éléments de confidentialité sont à prendre aux divers temps de l'intervention (communication avec les parents, partenaires et l'ensemble du personnel qui assure un suivi auprès des élèves impliqués). Une personne peut dénoncer l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation de façon anonyme. Toutefois, nous nous devons de dénoncer tout geste qui pourrait causer préjudice à une tierce personne.

Signaler un événement ou faire une plainte peut être stressant ou intimidant pour un parent et plus particulièrement pour un élève.

Des moyens sont mis en place à l'école afin de faciliter la dénonciation.

### UN ÉLÈVE PEUT :

- ↻ Rencontrer l'éducatrice spécialisée de l'école;
- ↻ Informer un enseignant ou un membre du personnel en qui il a confiance;
- ↻ Laisser un message à la direction.

### UN PARENT PEUT :

- ↻ Faire un appel téléphonique à l'éducatrice spécialisée ;
- ↻ Faire un appel téléphonique ou un courriel à la direction afin de signaler un événement ou une situation;
- ↻ Prendre un rendez-vous avec la direction.

## Mesures de soutien

- ↻ Surveillance accrue aux endroits plus à risque.
- ↻ Référence aux services d'aide du CSSOB ou auprès des partenaires externes d'accompagnement; Ex : Le personnel établit des moyens pour limiter les contacts entre les élèves concernés selon la situation.
- ↻ Un appel aux parents peut aussi être fait pour expliquer les mesures de soutien mises en place et demander leur collaboration au besoin.
- ↻ Rencontres de groupes.
- ↻ Rencontres individuelles.
- ↻ Soutenir individuellement et outiller les victimes, les témoins et les auteurs. ⇒ Chaque élève impliqué pourrait avoir un suivi à court, moyen ou long terme selon la situation et les impacts sur celui-ci.
- ↻ Outiller les victimes, les témoins et les auteurs afin qu'ils développent et adoptent les comportements attendus; Ex : Ateliers d'habiletés sociales, rencontres individuelles avec l'éducatrice spécialisée, système de renforcement du comportement positif, accompagnement personnalisé, etc



# PLAN D'ACTION POUR UN MILIEU SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT

## Intention du plan

Prévenir et lutter contre la violence, l'intimidation et le harcèlement afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves et le personnel de l'école.

## Mesures visant la collaboration des parents

Selon notre philosophie, la collaboration des parents est essentielle pour la réussite et le bien-être des élèves. Les parents sont invités à participer aux activités de l'école et aussi aux sorties éducatives. De plus, des moyens de communication diversifiés pour rejoindre les parents sont mis en place comme des rencontres de parents, portfolio et plan d'intervention. Voici les moyens pour favoriser la collaboration avec les parents : communication, suivi, partenariat avec le parent, l'enfant et l'enseignante.



## Définitions

### VIOLENCE

Toute MANIFESTATION DE FORCE, de forme verbale (dévaloriser, insulter et contrôler), écrite (pousser, frapper, coups ou cracher), (provocations verbales, harcèlement, ridiculiser, diffamation, exclusion, manipulation) ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet de d'engendrer un sentiment de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

### INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou indirectement, y compris dans le cyberspace, es rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### CYBERINTIMIDATION

Utilisation des technologies de communication telles qu'Internet, les sites de réseautage social, les sites Web, le courriel, la messagerie texte, la messagerie instantanée ou toutes autres plateformes ou moyens électroniques pour intimider une personne à répétition ou la harceler.

### CONFLIT

Un conflit est une lutte et un affrontement d'intérêts, d'opinions ou même de principes. Le conflit se trouvera toujours dans la société; car la base du conflit peut varier pour être personnelle, raciale, de classe, politique et internationale.

### TAQUINERIE

S'amuser à irriter, à contrarier quelqu'un dans de petites choses et sans méchanceté.

## Actions prises

La direction et le personnel de l'école doivent:

- ☞ Recueillir l'information et assurer la sécurité des élèves impliqués;
- ☞ Analyser la situation et la possibilité de récurrence;
- ☞ Identifier les besoins et élaborer un plan des mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs;
- ☞ Informer les intervenants impliqués auprès des élèves concernés de la situation et des mesures mises en place;
- ☞ Compléter un billet d'information;
- ☞ Enseigner de façon explicite les comportements attendus;
- ☞ Planifier un suivi auprès des victimes et des auteurs afin de s'assurer que la situation soit réglée;
- ☞ Consigner les faits et les interventions au dossier de l'auteur afin de dresser un portrait juste de la situation et des antécédents de violence ou d'intimidation;
- ☞ Communiquer avec les parents des élèves concernés et, au besoin, planifier une rencontre avec ceux-ci.

L'élève se doit lui aussi de dénoncer à un adulte de l'école toute situation d'intimidation ou de violence vécue ou observée qu'il soit témoin, auteur ou victime.

